

Bon à découper

et à remettre lors de la distribution des sacs



Nom du chef de ménage, de la seconde résidence
ou de la société :

.....
.....

Adresse :

.....
.....
.....

Situation :

- ISOLÉ **20 sacs fraction résiduelle**
(1 personne) **50 sacs matière organique**
- PETIT MÉNAGE **30 sacs fraction résiduelle**
(2 personnes) **50 sacs matière organique**
- AUTRE MÉNAGE **40 sacs fraction résiduelle**
(3 personnes et +) **50 sacs matière organique**

Je prends les sacs bio (sacs pour déchets organiques) :

- OUI NON et je m'engage à effectuer
du compostage à domicile

Les citoyens qui s'engagent à effectuer le compostage à domicile et n'emportent pas les sacs pour matière organique bénéficient d'une réduction de taxation de 9 €. Cet engagement est susceptible d'être vérifié par un agent communal.

Mes rouleaux de sacs seront enlevés par :

(à compléter si différent du chef de ménage)

.....
.....

Signature du chef de ménage :

DATES DES COLLECTES 2019

1. COLLECTES A DOMICILE :

Dates de report des collectes des jours fériés :

- la collecte des villages concernés du jeudi 30 mai (Ascension) est reportée au samedi 1er juin,
- la collecte des villages concernés du jeudi 15 août (Assomption) est reportée au samedi 17 août,
- la collecte des villages concernés du vendredi 1er novembre (Toussaint) est reportée au samedi 2 novembre.

Dates des collectes des objets encombrants :

- les mercredis 13 mars, 19 juin, 11 septembre et 11 décembre. Inscription obligatoire pour le vendredi précédant celui de la collecte, à 12h au plus tard, au bureau du Service Technique (route de Falize, 181) ou par téléphone (080 799 620).

Dates des collectes des papiers-cartons :

- les jeudis 7 février, 2 mai, 1er août et 14 novembre.

2. POINT SPECIAL DE COLLECTE PMC PLACE SAINT-GEREON :

De 8h15 à 11h45, les vendredis suivants :

- 4 & 18 janvier • 1 & 15 février • 1, 15 & 29 mars • 12 & 26 avril • 10 & 24 mai • 7 & 21 juin • 5 & 19 juillet • 2 & 23 août • 6 & 20 septembre • 4 & 18 octobre • 8 & 22 novembre • 6 & 20 décembre

3. RECYPARC :

Heures d'ouverture du recyparc :

- du lundi au vendredi de 10h à 18h (jusqu'à 19h de mai à octobre inclus),
- le samedi de 9h à 18h.

Dates des jours de fermeture du recyparc :

- 1 & 2 janvier • 19 mars • 20 & 22 avril • 1 & 30 mai • 3 & 10 juin • 15 août • 27 septembre • 15 octobre • 1 & 2 & 11 novembre • 20, 24, 25, 26 & 31 décembre

Dates des jours de collectes spéciales du recyparc :

- le samedi 27 avril : collecte des vélos en bon état,
- le samedi 19 octobre : collecte des jouets en bon état,
- collecte des plastiques agricoles : voir site internet de l'AIVE (www.idelux-aive.be).



DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES 2019

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La Ville de Malmédy maintient ses bons résultats en matière de gestion des déchets. En 10 ans, nos déchets résiduels ont diminué de 16 % et la fréquentation du recyparc a considérablement augmenté. Continuons nos efforts : en séparant bien les déchets organiques, les papiers/cartons, le verre et les PMC, pour ne laisser que la fraction résiduelle dans le sac gris. Nous vous encourageons aussi à réaliser le maximum de compostage à domicile, ce qui réduit le tonnage des déchets qui circulent.

Pour partager équitablement la charge entre tous les citoyens, le Collège communal a réparti les ménages en 3 groupes : les isolés, les ménages de 2 personnes et les ménages de 3 personnes et plus. Il a été décidé :

- de distribuer à chaque ménage 50 sacs bio (matière organique) afin de pouvoir séparer la matière organique et évacuer 1 sac par semaine,
- de distribuer 20 sacs gris (fraction résiduelle) aux isolés, 30 sacs gris aux ménages de 2 personnes et 40 sacs gris aux autres ménages.

Nous faisons le pari qu'ensemble, nous pourrions encore mieux maîtriser les quantités et le traitement des déchets pour participer au maintien de notre environnement sur un mode durable.

Le Collège



Modalités et agenda de distribution des sacs

Pour les particuliers Dates et lieux de distribution

Jeudi 10 et vendredi 11 janvier :

Malmedy Expo (rue Frédéric Lang, 3)
de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 15h30.

Mardi 15 janvier :

- écoles de Belleaux et Burnenville de 15h20 à 20h,
- école de Ligneuville de 15h30 à 20h,
- école de Chôdes de 15h45 à 20h,
- école de Géromont de 15h50 à 20h,
- école de Xhoffraix de 16h à 20h.

Mercredi 16 janvier :

Malmundarium (place du Châtelet, 10) de 13h15 à 20h.

Vendredi 18 janvier :

Malmundarium (place du Châtelet, 10)
de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h45.

Samedi 19 janvier :

Malmundarium (place du Châtelet, 10) de 9h à 12h.

- veuillez remplir le bon qui se trouve en fin de document et le remettre lors de la distribution des sacs,
- par enfant de moins de 3 ans, vous avez droit à 20 sacs organiques supplémentaires (à signaler au préposé lors de la distribution),
- par personne adulte incontinente vivant sous le même toit que le chef de ménage et sur présentation d'un certificat médical, vous avez droit à 10 sacs fraction résiduelle supplémentaires.



Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre aux lieux et dates de distribution selon cet agenda

Vous pourrez venir retirer vos sacs poubelles à l'Hôtel de Ville à partir du jeudi 24 janvier, durant les heures d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h et 17h), et ce jusqu'au vendredi 29 mars.

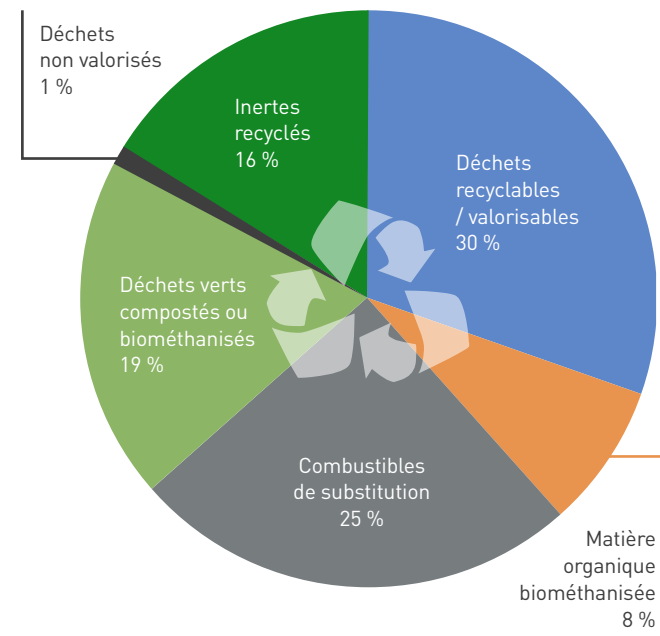
Pour les commerçants, les professions libérales, les secondes résidences et les maisons de vacances

Les sacs sont à retirer au service des Taxes (place du Châtelet, 8), du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Renseignements : 080 / 799 637
fethi.maaref@malmedy.be



Que deviennent les déchets ?



99 % des déchets sont recyclés ou valorisés !

CHIFFRES MARQUANTS POUR LA COMMUNE EN 2017 :

- déchets collectés à domicile = 123,2 kg/habitant (146,65 kg/habitant en 2006),
- collecte des déchets : 22,59 % en porte-à-porte ; 74,29 % via le recyparc et 3,13 % via les bulles à verre communales,
- matière organique = 47,21 kg/habitant (24 % de plus que la moyenne AIVE),
- papiers-cartons = 45,58 kg/habitant (- 5 % par rapport à 2006).

